

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N°3439/Huis.

Objet:

Astrida, le 14 novembre 1950.-

ASTRIDA



1330

Cher Maître,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe un commandement et une saisie exécution dûment complétés, ainsi que le dossier me transmis par Monsieur l'Huissier d'Uvira: Affaire LA SIMA c/ HENSSENS.

Veillez agréer, Chef Maître, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Huissier, Ch. LEES,

Maitre A. LIEBAERT  
Avocat

à USUMBURA.-

B.P. 233